



# EDUCATION CANINE D'OBERNAI

Présidente: Muriel Félix  
23 Avenue des champs verts  
67210 Obernai  
06.11.54.75.87  
[comete.glen@icloud.com](mailto:comete.glen@icloud.com)

## PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

Le présent protocole définit les conditions auxquelles les membres pourront accéder aux installations du club canin, dans le contexte de sortie de la crise sanitaire du COVID 19.

Il prend effet dès à présent et jusqu'à levée de toutes obligations par la Ville d'Obernai. Il pourra être réévalué à tout moment.

1. Pour les personnes ayant contracté le Covid-19 ou ayant été en contact avec des malades confirmés, une justificatif médicale est demandée attestant la possible reprise d'une activité physique.
2. Si vous présentez des symptômes ou un membre de votre famille, merci de ne pas vous présentez au club.
3. A chaque cours, il faudra être inscrit auprès de la personne référente afin de maintenir une certaine traçabilité en cas de nouveau cas.
4. Le chalet sera accessible uniquement pour des formalités administratives par les moniteurs, pas d'accès aux sanitaires.
5. Un point d'entrée et un point de sortie ; aucun accompagnant ne sera toléré. Entre chaque cours, un battement de 15 mn doit être organisé afin d'éviter tout croisement des différents groupes de travail. Votre moniteur vous fera entrer, il conviendra donc de patienter à l'extérieur en tenant compte des distanciations sociales.
6. Les mesures barrières doivent être faites régulièrement et obligatoirement en entrant dans l'enceinte du club : lavage de mains avec une solution hydro-alcoolique, tousser/éternuer dans son coude, ne pas venir si symptômes et nous prévenir si tel devait être le cas, garder des distances de sécurité, se saluer sans se serrer la main et pas d'embrassades.
7. Pour les disciplines utilisant du matériel, avant chaque prise en main d'un agrès il faudra se laver les mains.
8. Les collations et l'hydratation doivent être gérées individuellement, il faudra donc prévoir pour nos compagnons leur propre gamelle et eau.
9. Le port du masque est obligatoire à l'entrée et à la sortie du club ainsi qu'au chalet pour les formalités administratives ou sur la terrasse. Une fois votre déplacement effectué et dès lors que vous ne quitterez plus votre « zone », le port de celui-ci sera fortement recommandé mais plus obligatoire. En revanche, chaque moniteur est libre de demander le port du masque pour assister à son cours.

Chaque membre est responsable de la bonne application des gestes barrières sur le site et de la distanciation sociale. L'association s'engage à ce que le maximum de précautions soient prises pour éviter les contacts et faciliter les opérations de désinfections.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous prévenir si vous contractez le Covid-19 ou si un membre de votre famille est infecté, et ce dans les plus brefs délais.

Le moniteur en charge du groupe se réserve le droit de faire quitter le site à tout membre qui ne respectera pas le protocole.

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Pour les Majeurs :

Je soussigné, ....., membre du Club Canin d'Obernai, certifie avoir pris connaissance de l'ensemble des protocoles de sécurité (Ville d'Obernai et Education Canine Obernai). J'atteste vouloir reprendre les entraînements en connaissance du risque faible mais non nul et je m'engage à respecter les mesures de sécurité édictées.

Fait à ..... le

Signature :

Pour les mineurs:

Je soussigné, ....., parent de l'enfant ....., membre du Club Canin d'Obernai, avoir pris connaissance de l'ensemble des protocoles de sécurité (Ville d'Obernai et Education Canine Obernai). J'atteste vouloir reprendre les entraînements en connaissance du risque faible mais non nul et je m'engage à respecter les mesures de sécurité édictées.

Fait à ..... le

Signature :